

Obligations du notaire sur détail succession

Par guy rochette, le 15/02/2017 à 18:36

Bonjour,

j'aimerais savoir si le notaire est obligé de communiquer aux héritiers le détail chiffré de la succesion.

(mon beau père est décédé l'an dernier et le notaire nous a adressé un mail nous disant simplement qu'il était titulaire de 2 comptes épargne sans nous en donner les montants) merci d'avance de vos réponses.